

ANNEXE D

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE ENTENTE CANADA - NOUVEAU-BRUNSWICK RELATIVE À LA PRESTATION DE SERVICES EN FRANÇAIS 2005-2006 à 2008-2009

PROJET SPÉCIAL APPROUVÉ EN 2008-2009

Conformément au paragraphe 4.2 de l'*Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative à la prestation de services en français 2005-2006 à 2008-2009*, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

Titre du projet

Centre d'accélération d'entreprise en localisation et traduction – Phase III

Durée

Du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009

Objectifs

- Appuyer le développement de l'industrie de la langue au Nouveau-Brunswick et dans les autres provinces de l'Atlantique.
- Poursuivre le développement des mémoires de traduction.

Résultats attendus

- Amélioration des produits et des services aux communautés acadiennes et francophones de l'Atlantique dans le domaine langagier.
- Augmentation de la main d'œuvre qualifiée dans ce domaine.
- Accroître l'accessibilité aux outils et aux technologies pertinents au domaine.
- Augmenter la capacité des professionnels de répondre aux demandes de produits et services dans ce domaine au Nouveau-Brunswick et dans les autres provinces de l'Atlantique.
- Sensibiliser les communautés acadiennes et francophones et les entreprises aux retombées positives entourant les services fournis par les entreprises langagières.

Budget prévu

100 000 \$

Contribution du Canada

50 000 \$

Contribution du Nouveau-Brunswick

50 000 \$

Date d'approbation ministérielle ____28 octobre 2008_____